

COMMUNE D'ALLEVARD

(ISERE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six mars, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'Alleward, légalement convoqué, s'est réuni à 19h30 sous la Présidence de Monsieur Sidney REBBOAH, Maire

Présents : Christelle MEGRET, Georges ZANARDI, Rachel SAUREL, Thomas SPIEGELBERGER, Lucie BIDOLI, Yannick BOVICS, Quentin JULIEN-SAAVEDRA, Andrée JAN, Françoise TRABUT, Sébastien MARCO, Sarah WARCHOL, Junior BATTARD, Marie SADAUNE, Patrick MOLLARD, Patrick BARRIER, Martine KOHLY, Sophie BATTARD, Jean-Luc MOLLARD, Carin THEYS, Béatrice BON, Nathalie HAILLEZ

Pouvoirs : Aadel BEN MOHAMED, pouvoir à Junior BATTARD
Valentin MAZET-ROUX, pouvoir à Georges ZANARDI
Ludovic BRISE, pouvoir à Sidney REBBOAH
Fabienne LEBE, pouvoir à Jean-Luc MOLLARD

Absent : Célien PARISI

DELIBERATION N° 09/2023 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire, Sidney REBBOAH, explique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à la modification du tableau des emplois de la manière suivante :

Suppression des postes vacants suivants :

- **1 poste de Rédacteur principal de 2nde classe** : poste occupé par l'ancien responsable du Pôle Education Jeunesse parti en mutation au 01/09/2022
- **1 poste d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe** : poste occupé par l'ancienne gestionnaire de la paie partie à la retraite le 01/01/2023

Création de 2 postes d'adjoints administratifs à temps complet à compter du 01/04/2023 en lien avec la réorganisation des services :

- **1 poste d'adjoint administratif à temps complet** : assistante de direction secrétariat du Maire, des élus et de la DST
- **1 poste d'Adjoint administratif** : assistante administrative du pôle Population Action Sociale et Education Jeunesse

Ces propositions ont fait l'objet d'un examen d'une part au Comité Social Territorial du 30 janvier 2023 et d'autre part à la commission Ressources du 27 février 2023.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **APPROUVE :**

- La suppression d'un poste de Rédacteur principal de 2^{ème} classe, ainsi que d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe
- La création de deux postes d'adjoint administratif à temps complet à compter du 01 avril 2023

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire

Sidney REBBOAH

